

2015

mai | juin

SUR LE PONT

journal d'information municipale

41

Ville de Pont de Claix



L'US 2 PONTS EN FÉDÉRALE 3 !



Vers de nouveaux horizons culturels



La convention avec l'association «Amphipédia» pour la gestion de l'Amphithéâtre de Pont-de-Claix se termine le 31 août 2015. La municipalité a décidé de ne pas la renouveler. Alors c'est la fermeture du théâtre comme certains l'annoncent?

Absolument pas ! Nous avons seulement fait en conscience et objectivement le bilan de ces 4 années de convention. Il y a eu de bonnes choses, et d'autres moins concluantes. Notamment, cette convention n'a pas permis de s'adresser plus et mieux au public pontois. Il faut donc très sereinement se lancer de nouveaux défis et remettre certains enjeux au cœur du projet culturel de la ville. L'amphithéâtre ne sera pas fermé au 1^{er} septembre bien sûr. Il reste plus que jamais un des outils de la politique culturelle globale que nous souhaitons sur la commune. Je comprends bien sûr la frustration des équipes de l'association qui ont travaillé avec beaucoup d'engagement sur leur mission mais notre rôle est maintenant de tracer des perspectives.

Alors à quoi peut-on s'attendre?

Je souhaite que nous ouvrons une nouvelle étape pour la culture dans notre ville. Cette nouvelle étape doit mobiliser toutes les énergies : les artistes professionnels ou non bien sûr, mais aussi les partenaires institutionnels, les associations et les habitants. Nous vivons dans une société minée par une montée de l'individualisme, de la peur et de l'intolérance. Dans ces moments critiques, c'est notre rôle collectif de redonner du sens à certaines politiques publiques, notamment la culture parce qu'elle est un vecteur de partage et de progrès. C'est aussi notre rôle de lui donner une portée plus citoyenne. C'est pourquoi je souhaite que l'on approfondisse cela en permettant un accès plus facile à la population et en diversifiant encore plus notre offre culturelle. C'est notre défi et notre ambition commune pour les mois et les années qui arrivent.

C'est aussi une question financière?

Aucun maire de France ne cache les difficultés que font peser sur l'ensemble des politiques publiques les baisses de dotation de l'État, qui se conjuguent à des difficultés fortes depuis près de 6 ans. Le nier serait d'ailleurs irresponsable. Néanmoins, si la commune se concentre sur une plus grande performance du service public en réalisant des économies ciblées et en modernisant son action, elle ne peut pas « abandonner » certains secteurs. Ce ne sera donc pas le cas pour la culture. Pont de Claix participe bien plus que la moyenne des villes de l'agglomération à la politique culturelle. Et cela restera le cas.

CHRISTOPHE FERRARI

MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

SUR LE
PONT #41
journal d'information municipale

EN COUVERTURE

L'US 2 Ponts monte en Fédérale 3

Directeur de publication

Christophe Ferrari

Directeur de la communication

Philippe Serre

Rédaction, illustrations et photos

Service communication,

S. Bellenger, C. Caire, O. Latour, F. Maurice-Laforge

Pages photos

Didier Barbe | Radio Maxx 38 | Marc Mingat/La Métro

Impression (6300 exemplaires)

Grafic - Fontaine 04 76 48 53 99



ELECTIONS RÉGIONALES

Les citoyens souhaitant voter aux prochaines élections régionales mais qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales pourront le faire jusqu'au 30 septembre, soit deux mois avant le scrutin pour les 13 nouvelles régions : une mesure exceptionnelle qui permettra aux personnes ayant déménagé durant l'année et à celles qui auront acquis la nationalité française ou auront retrouvé leurs droits civiques, de se rendre aux urnes pour un scrutin qui, pour la première fois depuis 1965, aura lieu en fin d'année.

3/₁₅

ACTUALITÉS

Un large tour d'horizon de l'action municipale

16/₁₉

DOSSIER

Au cœur des centres sociaux

20/₂₁

ZOOM SUR

La gestion différenciée

22/₂₃

VILLE VIE ASSO'

Des nouvelles des clubs et des associations pontoises

24/₂₅

AGENDA

Tous les rendez-vous festifs, institutionnels, culturels...

Avançons dans le même sens !

La ville vient de conclure un important accord avec ses partenaires pour mener à bien la grande mutation urbaine à venir notamment au nord de la commune.

Lors du conseil municipal de février, une délibération votée à l'unanimité donnait l'autorisation de signer le Protocole d'études partenariales « urbanisme et déplacement ». Le 27 mars dernier, c'est le premier adjoint en charge du projet urbain, Sam Toscano, qui s'est acquitté de la tâche aux côtés de la Région Rhône-Alpes, du Syndicat Mixte des Transports en Commun, de la Métropole, de la ville d'Echirolles et de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG).

Ce protocole va permettre, au Nord de la ville, d'articuler les projets urbains d'Echirolles et de Pont de Claix et de préparer correctement l'extension de la ligne A du tramway et la création du pôle d'échanges multimodal de Flottibulle. Pour chacun des partenaires, il convient d'obtenir une cohérence d'ensemble respectueuse des orientations régionales en matière d'urbanisme, de déplacements et de reconversion des friches. Il s'agit aussi

5 PROJETS INTERDÉPENDANTS

- > Les projets urbains de la Ville d'Echirolles (maîtrise d'ouvrage Ville d'Echirolles).
- > Le projet urbain de la « Centralité Nord » de Pont de Claix (maîtrise d'ouvrage Ville de Pont de Claix, 1^{ères} réalisations attendues à l'horizon 2018).
- > L'aménagement du pôle d'échanges multimodal de Pont de Claix (maîtrise d'ouvrage SMTC, mise en service prévue en 2018).
- > L'extension de la ligne A du tramway jusqu'à Pont-de-Claix (maîtrise d'ouvrage SMTC, mise en service prévue en 2018).
- > L'hypothèse d'un déplacement de la gare de Pont de Claix (maîtrise d'ouvrage RFF et SNCF Gare et Connexions, en lien étroit avec la Région Rhône-Alpes, autorité organisatrice de transport. Ce projet, dont la réalisation reste à confirmer, viendra compléter le pôle d'échanges multimodal à une échéance qui reste à préciser).

d'optimiser les investissements publics et de s'organiser afin qu'un dialogue suivi avec les habitants puisse être mis en place.

La ligne A du Tram va être prolongée jusqu'au futur pôle multimodal de Flottibulle.



11/03

TEMPS FORT

L'adjointe au maire, Corinne Grillet, et le conseiller municipal Mickaël Merat, tous les deux chargés de suivre la politique jeunesse de la ville, ont animé la cérémonie organisée dans le cadre de la labellisation officielle du Point Information Jeunesse. Cette reconnaissance de l'État et de la Région intervient pour souligner les efforts de la ville afin d'offrir aux jeunes la possibilité de trouver tous les conseils utiles en matière d'études, de métiers, de formations mais aussi les informations concernant la vie pratique, les sports, les loisirs ou la santé. Deux animateurs les reçoivent 15 heures par semaine dans des locaux correctement équipés.

CONTACT PIJ : 04 76 29 80 54

18/03

TEMPS FORT



Dans le cadre de **1, 2, 3...** GRANDIR À PETITS PAS la Semaine de la petite enfance organisée par la Ville pour la 5e année, l'Amphithéâtre a accueilli le spectacle **Le Jardin du Possible**, un terrain de jeu interactif axé sur les éléments de la nature, pour les enfants de 1 à 3 ans. L'élue à la petite enfance, **Cristina Gomes-Viegas** s'est rendue sur place et a partagé un moment privilégié avec les enfants.



URBANISME

Pour l'avenir de la ville

Quatre nouvelles dates sont proposées aux habitants dans le cadre de la concertation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Comme le POS (Plan d'Occupation des Sols), le PLU délimite les zones urbaines, à construire, agricoles et naturelles. Il définit exactement ce que chaque propriétaire pourra ou ne pourra pas construire, il est l'expression du projet de développement et d'aménagement de la commune. Il permet de définir les règles d'urbanisme les plus adaptées à la situation de la commune. Il est le cadre de cohérence des opérations en matière de traitement des espaces publics, de paysages, d'environnement et de renouvellement urbain. Il inclut un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) débattu lors du conseil municipal et distribué à tous les Pontois début janvier.

Cette étape franchie, les habitants sont désormais invités à réfléchir avec les élus aux aspects réglementaires du PLU et notamment au plan de zonage qui consiste à diviser le territoire municipal et à attribuer aux zones définies des usages permis. Les implications extrêmement concrètes

permettent de réfléchir par exemple à la hauteur des futurs bâtiments, aux règles de stationnement ou bien encore à l'énergie en lien avec les projets de construction. Une rencontre formation autour de la réglementation du PLU est prévue le lundi 20 mai à 18h à la Maison de l'habitant, elle sera suivie de trois autres réunions : secteur Sud, le 1^{er} juin à la MDAESS ; secteur Ouest le 10 juin à 18h à la MDH et secteur Nord le 25 juin à 18h sous le préau de l'école Jean Moulin.



Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est consultable sur le site de la ville



Sam Toscano
1^{er} adjoint en charge de l'aménagement urbain et du PLU

« Les nouvelles réunions de concertation pour l'élaboration du PLU prévues en mai et juin vont nous permettre d'échanger avec les habitants sur des éléments de plus en plus précis. Juste après l'analyse du PADD en conseil municipal nous avons pris le temps de choisir un architecte en chef chargé de coordonner l'ensemble des futurs projets de transformation de la ville. C'est un atout important, au niveau de la cohérence d'ensemble et au niveau des explications et informations que nous voulons transmettre régulièrement aux Pontois ».

CONTACT : SERVICE URBANISME
04 76 29 80 55

Pas sans les habitants !

Dans le cadre de la réforme de la politique de la ville, l'État a retenu à Pont de Claix le quartier prioritaire des Iles de Mars Olympiades et impose la mise en place d'un Conseil citoyen.

Composé d'habitants, d'associations, d'usagers, plus largement d'acteurs locaux dont certains seront volontaires et d'autres tirés au sort, le Conseil citoyen du quartier Iles de Mars/Olympiades conçu comme un espace d'échanges, d'analyse et de débat sera mis en place dès le mois de juillet prochain. La municipalité et les services de la ville participeront à sa mise en place mais c'est aux habitants de s'en emparer et de le faire vivre car la volonté est qu'ils soient pleinement acteurs des décisions qui concernent leur lieu de vie et qu'ils soient présents dans les instances de pilotage du Contrat de ville.

Pour Maxime Ninfosi, adjoint en charge de la démocratie locale, la constitution de ce Conseil citoyen est « une excellente démarche. Le dialogue public à l'échelle locale est un vecteur clé de construction du

projet en lien avec les attentes et besoins de nos concitoyens. Ouvrir le débat, partager, confronter nos expériences, nos points de vue, nos pratiques est une nécessité pour construire des projets partagés. C'est une chance d'avoir ce type d'outils, ils permettent d'aller plus loin en terme de participation citoyenne ». Pour que les habitants saisissent cette chance et qu'ils comprennent parfaitement le rôle qu'ils ont à jouer au sein de ce Conseil citoyen, une réunion publique d'information se tiendra le lundi 18 mai à 18h à la Maison de l'habitant en présence du maire Christophe Ferrari et de Maxime Ninfosi. Pour mobiliser le plus grand nombre de participants à cette date un petit guide d'information sera distribué dans les boîtes aux lettres du quartier. Un bulletin à découper permettra à ceux qui le souhaitent de se porter volontaires.

Lundi 18 mai à 18h, réunion d'information sur le conseil citoyen du quartier Iles de Mars/Olympiades. RDV à la Maison de l'habitant, tél. 04 76 29 86 29



EN SAVOIR +

LIGNE 16 LES TRAVAUX CONTINUENT

Les travaux d'extension de la rue du 19 mars 1962 conduits par le SMTC ont démarré fin mars. Ils permettront de déplacer le terminus de la ligne 16. Déposée début avril, la requête demandant l'arrêt des travaux du Collectif des habitants des quartiers Villancourt Pont de Claix et Échirolles a été rejetée par le Tribunal Administratif de Grenoble, considérant « qu'en l'état de l'instruction, aucun des moyens n'est propre à créer un doute sérieux quant à la légalité de la décision d'engager les travaux rue du 19 mars 1962 » par le SMTC. Chaque requérant devra verser une somme de 300 € au SMTC au titre des frais exposés.



Le 19 mars 1962, les accords d'Évian mettaient fin à huit années de conflit entre la France et l'Algérie et à 132 ans de présence française de l'autre côté de la Méditerranée. Cette date marque l'arrêt officiel des combats entre les troupes françaises et celle du Front de Libération Nationale. Le maire, Christophe Ferrari qui présidait la cérémonie mémorielle aux côtés de membres de la FNACA a rappelé à tous qu' : « en ce jour, notre devoir est de rendre hommage à tous les civils, qui, au-delà de leurs camps, ont été victimes des balles, des bombes, de sévices, de massacre, d'actes barbares dans un camp comme dans l'autre. »

29,21

C'est le pourcentage de logements sociaux sur la commune. À titre de comparaison, la moyenne française se situait aux alentours de 18,4 % en 2011 (source : SOeS, comptes du logement), alors que la loi ALUR (Accès au logement et un Urbanisme Rénové) du

24 mars 2014 porte à 25 % le quota de logements sociaux imposé aux communes de plus de 3500 habitants. C'est le service logement qui traite des demandes de logements sociaux des Pontois, en collaboration avec les différents bailleurs (Actis, SDH, Pluralis, Opac et LPV). Depuis quelques années, les demandes sont en constante augmentation. Aujourd'hui, 1200 dossiers sont en cours de traitement. Le service s'efforce d'être le plus réactif et à l'écoute possible, car le logement constitue l'un des axes majeurs de la politique de la Ville. Pour tous renseignements ou retirer un dossier de logement social vous pouvez vous adresser au CCAS.

« Pont de Claix est la commune dont le revenu par habitant est le plus faible de l'agglomération, le logement constitue de fait, un enjeu social de taille. Aujourd'hui, lorsque l'on attribue un logement à une famille, la réflexion qui l'entoure est globale. On oeuvre dans le sens d'une mixité, tant sociale qu'intergénérationnelle. Permettre à une famille d'avoir un toit dans un quartier dans lequel elle se sent bien, c'est l'aider à avancer, à se construire un environnement pérenne.

À Pont de Claix, comme partout ailleurs, on souffre d'un déficit de logements ; la municipalité s'est mobilisée pour l'amélioration de l'offre locative et a décidé de la création de logements sur le quartier des 120 Toises (140 logements). Cela permettra de produire une offre de logements de qualité et abordables en terme de coût pour les demandeurs. Selon leurs situations, les ménages pourront bénéficier de logements sociaux, de l'accession sociale à la propriété ou à des locations dans le domaine privé.»



« Le mot d'ordre en terme de logement sur la commune, solidarité et amélioration de l'offre locative »

Souad Grand, 2^e adjointe au logement social

CONTACT : CCAS - 27 AV. ANTOINE GIRARD - TÉL. : 04 76 29 80 74
PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS : LUNDI 13H30-16H30. JEUDI 9H-11H30
PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES : LE LUNDI : 10H À 12H DU MARDI AU VENDREDI : 8H30-12H

URBANISME

La ville en couleurs

Colorer une façade relève du choix du propriétaire, après consultation de l'architecte-conseil et accord de l'architecte des bâtiments de France.

Refaire la couleur de sa façade ou changer les matériaux des menuiseries, des couvertures, des enduits et autres éléments qui touchent l'aspect extérieur de la construction impliquent un certain nombre de démarches administratives. Toute modification de façade nécessite en effet de déposer une demande de déclaration préalable de travaux auprès du service urbanisme de la mairie afin de pouvoir réaliser les travaux : un architecte conseiller du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) reçoit les habitants pour les orienter et les conseiller dans leurs démarches. Le délai légal d'instruction du dossier est de un mois. Si l'habitation est classée Monument Historique, inscrite à l'inventaire, ou située dans le périmètre d'un immeuble de cette catégorie*, le projet devra alors obtenir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Dans ce cas, le délai légal d'instruction du dossier est alors porté à deux mois. Quoi qu'il en soit, et sous réserve d'acceptation par l'ABF, le



choix des couleurs pour une façade ou un balcon revient au demandeur, qui en est seul responsable.

CONTACT > SERVICE URBANISME 04 76 29 80 55

* à Pont de Claix, le pont Lesdiguières est classé monument historique depuis 1898 : tous les bâtiments situés dans un périmètre de 500 mètres sont concernés.

Friche en démolition

Quitté en 2009 par la société Becker (fabricant de peinture industrielle), le site depuis lors à l'abandon fait l'objet de gros travaux afin de préparer l'avenir



Vue d'ensemble du site Becker depuis l'autopont.

CONTACT > SERVICES TECHNIQUES 04 76 29 80 90

La ville envisage d'ici quelques années de créer un nouveau quartier résidentiel en lieu et place d'une friche industrielle où les anciens bâtiments tombent peu à peu en décrépitude. Par voie de convention, elle a confié à l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPLF) le soin du « recyclage foncier » des lieux. L'organisme est pour l'heure propriétaire et il se charge en amont du futur projet porté par la ville de la remise en état des terrains et de la gestion de l'ensemble des études utiles. À partir du mois de mai, un vaste chantier de démolition va donc s'ouvrir sur l'espace dont l'entrée se situe sur l'avenue Victor Hugo, en face de celle du groupe scolaire Villancourt. À la fin des travaux, prévue en octobre, rien ne subsistera des

surfaces construites constituées de neuf hangars industriels, d'un bâtiment administratif et de six maisons. Mais avant que les pelles mécaniques et autres bulldozers n'interviennent, une longue et lourde tâche de désamiantage des locaux va être menée. En effet l'amiante est dangereux pour la santé et hautement cancérigène. Il a longtemps été utilisé dans les matériaux de construction et d'isolation avant d'être réglementé en France puis d'être interdit dès 1997. Cette opération de dépollution sera suivie de près par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

À la rencontre des Pontois

Quatre fois par an, des agents de la ville viennent échanger avec les usagers dans les quartiers, en dehors des bureaux ou des équipements, sur des thèmes comme la prévention, l'action sociale, le cadre de vie, le logement ou la petite enfance, mais aussi sur les activités de la ville et de ses partenaires. Baptisée « Aller vers », cette action vise à renforcer la présence des services publics et permettre d'identifier plus facilement les interlocuteurs municipaux pouvant répondre aux questions des habitants.

CONTACT : SERVICE PRÉVENTION >
06 80 68 16 11

Cimetières plus propres

Des bennes de tri vont être installées dans chacune des enceintes des deux cimetières de la ville afin de permettre à ceux qui se rendent sur les tombes de trier d'un côté les déchets végétaux et ceux en plastique ou en terre comme les pots de fleurs par exemple. Les consignes de tri seront clairement énoncées sur les bennes.

DAB Grand Galet

DAB Grand Galet Le distributeur de billets devant les commerces de Jean Moulin n'est plus fonctionnel depuis quelques mois. La banque a fait savoir à la ville que des procédures sont en cours auprès d'une commission de la Préfecture de l'Isère pour des questions de transfert de fonds. A suivre...

Mozart déménagement

Le Département de l'Isère dispose d'une antenne à Pont de Claix, le Service local de solidarité (SLS), actuellement situé dans la Maison du parc (anciens locaux du CCAS), face aux archives municipales. Le SLS propose des services d'action sociale et d'insertion (instruction des demandes de RSA, Fonds solidarité logement...), de Protection maternelle et infantile (de la grossesse jusqu'aux 6 ans de l'enfant), et de l'aide sociale à l'enfance. Après le départ des services du carrefour Mozart (Espace famille, DRE, scolaire et périscolaire) vers la MDAESS, début juillet, le SLS investira le carrefour Mozart, après travaux de rénovation, au 1^{er} trimestre 2016. Quand aux services municipaux, ils intégreront définitivement la Maison du parc courant 2016.

21/03

TEMPS FORT



La municipalité s'est engagée dans le sens d'une amélioration du cadre de vie des habitants et d'un embellissement de la Ville. Au sein du service des Espaces Verts municipaux, une équipe en charge du fleurissement s'attache à reflleurir les massifs au sein de l'espace public.



RISQUES MAJEURS

Mémo'Risks, ma ville se prépare

Les élèves de CM1 de l'école Villancourt poursuivent leur travail d'enquête et de sensibilisation sur le risque sismique. À la clé, un voyage à Paris pour la remise des prix !

À l'occasion d'une visite sur le campus universitaire à la fin du mois de mars, les écoliers, accompagnés de scientifiques du réseau SISMALP, ont effectué des travaux pratiques sur des maquettes permettant de simuler des séismes et de comprendre le comportement des bâtiments en cas de secousse. Un autre temps fort était

programmé fin avril avec la découverte de la plate-forme chimique de Pont de Claix et une intervention des pompiers.

Jeudi 2 avril, toute l'école était mobilisée sur un exercice PPMS (plan particulier de mise en sécurité) préparé par les élèves de CM1 : des bruits de tremblement de terre

ont été diffusés dans l'établissement, donnant l'alerte pour sortir dans la cour. Les élèves de Mme Follet, repérables par des brassards, devaient alors s'assurer auprès des enseignants que tous les élèves répondaient bien à l'appel. Cet exercice leur a notamment permis de tirer un bilan des points forts et des écueils, qui sera présenté à la ville à travers une proposition de pacte d'engagement, visant à favoriser l'information préventive des risques naturels et technologiques auprès de la population.

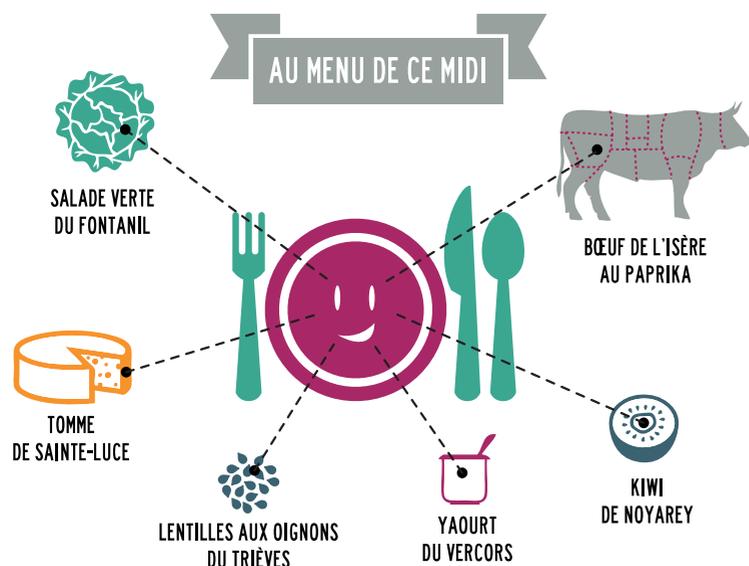
Dernière ligne droite pour les élèves : constituer le dossier final qui sera présenté le 7 mai aux élus avant la séance du conseil municipal puis lors d'une restitution officielle, organisée à l'école, auprès du Maire, des parents d'élèves et des partenaires (le 11 mai). Les résultats du concours national seront dévoilés le 9 juin : si la classe est nommée, elle assistera à la remise des trophées au siège de l'Unesco... à Paris !



Jeudi 2 avril, les élèves ont procédé à un exercice de mise à l'abri dans l'école face à un séisme

Les circuits courts

Entre le bio et les circuits courts, pas facile de s'y retrouver ! Voici quelques lignes de conduite adoptées par la municipalité pour améliorer le contenu des assiettes des enfants.



La Cuisine centrale, composée de 15 agents, œuvre dans le sens d'un accès à une nourriture équilibrée pour tous les enfants. Chaque année, ce sont près de 8500 repas qui sont préparés directement à Pont de Claix. Les menus sont élaborés par une diététicienne.

Pour répondre à cette exigence, la Ville a décidé de privilégier ce qu'on appelle «les circuits courts». Cette pratique de distribution consiste à ce qu'il n'y ait pas plus d'un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur, afin de réduire les coûts, mais également le conditionnement ou les pollutions liées au transport. Mais attention, le circuit court n'inclut pas, a priori, de conditions géographiques. Cela signifie que faire venir au mois de novembre des fraises du Pérou sans excéder un intermédiaire unique relèvera du circuit court. La Ville a donc décidé de s'inscrire dans cette démarche de distribution mais d'y ajouter le critère manquant qui lui donne tout son sens. Ainsi, elle développe le « Manger régional » en travaillant le plus possible avec des producteurs locaux. D'autre part, 95% des produits servis sont issus du circuit court local.

Parmi les entreprises locales avec lesquelles la municipalité travaille, il y a AB'Epluche. AB'Epluche est une « légumerie ». La légumerie est une zone particulière qui va permettre de décontaminer les fruits et les légumes (enlever la terre), de les éplucher, voire de les découper si besoin. Dans une cuisine professionnelle, les règles d'hygiène sont strictes : « le propre et le sale » ne doivent pas se croiser. Ainsi, les légumes arrivant directement du producteur ne peuvent entrer dans la cuisine avant d'avoir été nettoyés et préparés à un environnement protégé.

Dès 2008, la Ville a eu recours aux services de Manger Bio Isère, puis de ceux d'AB'Epluche, à partir de 2010. Cette entreprise s'est spécialisée dans le local (à l'échelle de la région) et permet, notamment aux collectivités, de travailler avec des producteurs locaux qui ne sont souvent pas en mesure de fournir des matières premières prêtes à entrer dans une cuisine centrale.

Située à Moirans, la société AB'Epluche a subi l'incendie de la légumerie fraîchement inaugurée ces dernières semaines. Elle est actuellement à la recherche d'un nouveau



Delphine Chemery
Conseillère déléguée à la restauration

Depuis 2008, la municipalité prête une attention toute particulière à la restauration dans les cantines scolaires. Tout est mis en œuvre pour proposer une nourriture équilibrée pour tous les enfants inscrits à la cantine. C'est un vrai engagement municipal qui s'inscrit dans le long terme.

local et s'efforce de maintenir son activité en attendant.

Parallèlement, la cuisine centrale essaie, lorsque cela est possible, de faire travailler les commerces pontois. Ainsi, le pain servi dans les cantines vient directement de la Boulangerie pontoise, une partie de la viande est fournie par le boucher de la Place du 8 mai 1945 et Dominique Fruits prépare des fruits et des légumes à destination des cantines, une fois par mois.

À partir de 7h du matin, toute la cuisine est à pied d'œuvre pour préparer les repas des enfants.



21/03

TEMPS FORT



Parents et enfants ont affronté la pluie et le froid pour participer au défilé du carnaval sur le thème des îles. Parti de Flottibulle, le cortège, mené par le maire Christophe Ferrari et les adjoints Sam Toscano (aménagement urbain) et Philippe Rozières (vie associative et animation de la ville), et animé par les danseurs du groupe Ce yo men, a gagné les Moulins de Villancourt. C'est là que les bonhommes carnaval, fabriqués par les enfants pendant les temps périscolaires, ont été brûlés.



PRÉVENTION SANTÉ

Mission prévention

Installé au sein du centre social Irène Joliot-Curie, le Centre de planification et d'éducation familiale voit ses missions s'étendre au sud de l'agglomération

Information, écoute, consultation : le CPEF est ouvert plus de 41 heures par semaine du lundi au samedi. Accessible à toutes et tous sans autorisation parentale, les entretiens sont confidentiels et gratuits pour les moins de 22 ans et pour les non-assurés sociaux.

Le Conseil départemental, principal financeur du CPEF, a souhaité que celui-ci étende ses missions sur d'autres territoires jusqu'ici non couverts. En plus de ses missions habituelles, le Centre de planification délocalise ainsi une fois par semaine ses activités dans des points écoute à la Maison Familiale et Rurale de Vif et à l'ENILV*.

Dans le Trièves, le centre socio-culturel intercommunal « le Granjou » (Monestier de Clermont) accueille depuis fin 2013 une antenne dans laquelle des conseillères conjugales et familiales effectuent des permanences en partenariat avec des médecins libéraux. Les demandes ont été telles que le CPEF, intervenant au départ 2h tous les 15 jours, a décidé d'assurer 4 à 5h de présence par semaine. Début 2014, une permanence a été mise en place à Vizille à la maison médicale de garde : une conseillère conjugale et familiale et une sage femme y proposent des consultations tous les mercredis de 14h à 18h. Enfin, les conseillères du CPEF vont à la rencontre d'une grande partie des collégiens et des lycéens du secteur sud, de la 4^e à la 2^{de}, ainsi que des publics fragilisés via les ESAT à Champ sur Drac, Échirolles et Vizille.

Les conseillères conjugales et familiales du CPEF de Pont de Claix interviennent dans les lycées du sud grenoblois pour des missions de prévention et d'information



* Ecole nationale des industries du lait et de la viande

CONTACT : CPEF > 04 76 29 86 50

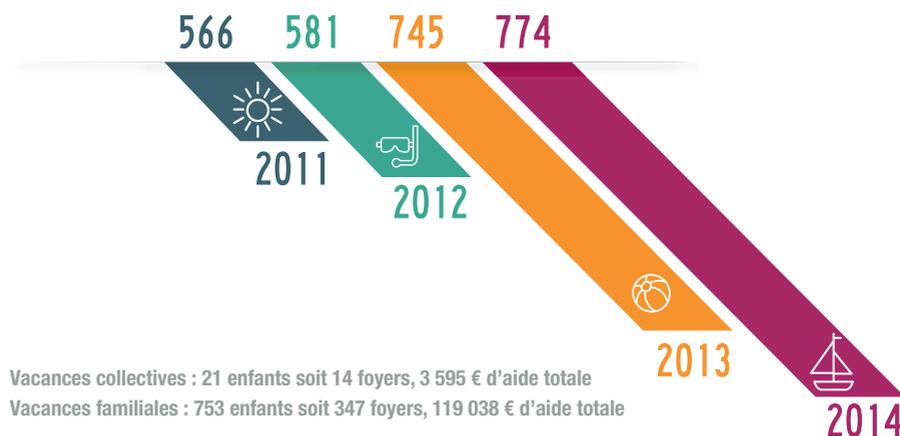


INFOGRAPHIE

La ville participe pour les enfants pontois (jusqu'à 17 ans révolus) aux départs en vacances collectives (centres de vacances) ou en vacances familiales (location, camping, hôtel, en France ou à l'étranger ; en maison familiale (uniquement en France), avec au moins l'un des 2 parents).

En 2014, 774 enfants ont bénéficié de cette aide, soit 361 foyers.

AIDE AUX DÉPARTS EN VACANCES



TRAVAUX

Des logements neufs

La SDH a acheté à la commune 5 anciens logements communaux pour les transformer en logements locatifs sociaux de type T1 à T4. Elle a pour cela effectué de nombreux travaux pour un budget prévisionnel de 284 231€ HT : rénovation thermique (isolation par l'extérieur, installation d'une chaudière collective gaz à condensation), réfection des façades (menuiserie alu et

verre toute hauteur dans le hall), changement de tous les sanitaires et mise en place d'un cumulus électrique dans chaque logement pour la production d'eau chaude sanitaire, mise aux normes de l'électricité, réfection complète des sols, murs et plafonds, installation d'une VMC. Livraison prévue le 19 mai prochain.

Transformation des logements communaux, rue du Docteur Valois.



CONTACT : SERVICES TECHNIQUES > 04 76 29 80 90



Dans le cadre du projet des 120 Toises, et pour préparer la voirie en vue du déplacement du terminus de la ligne 16, plusieurs arbres ont été abattus. Afin de préserver sur cette zone la faune existante et notamment celle des oiseaux habitués à faire leurs nids sur les arbres aujourd'hui disparus, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) a installé plusieurs nichoirs. De façon générale, le défrichage du tènement destiné à accueillir 140 logements environ sera compensé par la plantation de nouveaux arbres au pied des futurs immeubles mais aussi à proximité du complexe Maisonnat.

28/03

TEMPS FORT



Peintres, dessinateurs, plasticiens, graphistes, photographes, poètes... 50 artistes amateurs ou professionnels de l'agglomération étaient réunis durant 3 jours aux Moulins de Villancourt pour la réalisation collective d'une œuvre géante : une fresque continue de 50 m sur 1,30 m sur le thème « Je t'accueille... tu m'accueilles » du dispositif national « Dis-moi dix mots... ». Chacun a pu interpréter ce thème avec ses techniques, avec pour seule contrainte de lier son travail avec celui du voisin. Organisé par la Ville avec Urban Expo, ce week-end festif a aussi accueilli des lectures, des concerts, des rencontres entre public et artistes ou encore un pique-nique partagé.



Une 2^e vie pour les PC

Centré principalement sur la récupération, la réparation ou le démantèlement de matériel informatique réformé, l'atelier Solidura est un chantier d'insertion par l'activité économique qui accueille des salariés en contrats aidés. Dans le cadre du renouvellement de son parc informatique, la ville a ainsi cédé du matériel déjà totalement amorti à l'association, soit 42 ordinateurs. Ceux-ci seront remis en état s'ils peuvent l'être et revendus dans le magasin d'économie solidaire, ou remis à des entreprises spécialisées pour être traités.

Arrêt de bus papeteries

Suite à la mobilisation de ses habitants auprès du SMTC, le quartier des Pape-teries bénéficie désormais d'un arrêt de bus, nommé « Beau site », desservi par les lignes 3000, 4100, 4101 et l'Express 3 de Transisère. L'actuel arrêt « Beau site », situé au niveau du stade de rugby, est renommé « Les deux ponts » et est desservi par les lignes 3000, 4100, 4101 et 4110.

CONTACT : SERVICES TECHNIQUES > 04 76 29 80 90

Les halls d'accueil s'animent

L'hôtel de ville et Flottibulle sont désormais équipés d'écrans diffusant des messages produits par la ville (agendas, événements associatifs, informations pratiques, etc.) ou par des partenaires (météo, actualités locales ou nationales). Avec ce réseau d'affichage dynamique, la ville peut ainsi diffuser les mêmes messages sur tous les écrans, segmenter la diffusion par point d'accueil ou encore partager des contenus avec d'autres structures équipées du système comme la patinoire d'agglomération ou l'office de tourisme à Grenoble.

CONTACT : SERVICE COMMUNICATION > 04 76 29 86 36

Travaux Iles de Mars-Olympiades

Début mai ont débuté des travaux le long du bâtiment des Olympiades. Cette deuxième tranche, qui fait suite aux ateliers publics urbains (APU) organisés sur le quartier, permettra de finaliser la liaison piétonne Iles de Mars / Olympiades : le parc et le bâtiment des Olympiades seront ainsi raccordés. A noter : les sorties côté parc sur le bâtiment des Olympiades ne seront pas accessibles pendant la durée des travaux (environ 2 mois).

CONTACT : SERVICES TECHNIQUES > 04 76 29 80 90

Le temps des vacances

Les vacances à l'Escale, ce sont trois animateurs à temps plein pour des activités à la journée ou à la demi-journée, sur inscription préalable.

L'Escale s'était mise à l'heure du printemps pendant les vacances scolaires. Jardinage, vélo, ski nautique, piscine, accrobranche et multi-sports étaient au programme des après-midi en plein air. Mais d'autres ateliers en intérieur étaient aussi prévus. Les jeunes ont ainsi pu fabriquer bijoux, porte-clés, et tee-shirts personnalisés, jouer à des jeux de société ou passer une matinée à cuisiner. Cinéma, bowling et découverte de la grotte de Choranche étaient également proposés. Les deux semaines étaient placées à la fois sous le signe du mois du développement durable, avec des séances de remise en forme sur le thème « je prends soin de mon corps, je prends soin de ma planète », et de la journée PSR (Prévention et sécurité routière), avec la création de circuits électriques présentés lors de la journée du 21 avril (7e édition). Code de la route, circuit VTT, test choc, circuit vélo trail, kart à pédales, simulateur 2 roues, lunettes d'alcoolémie... Une dizaine d'ateliers étaient proposés aux

jeunes dans le cadre de l'après-midi PSR. Un permis de circuler permettait de valider chaque passage aux différents stands. Une fois rempli, il attestait que le jeune était en mesure de mieux se déplacer à vélo et de reconnaître les panneaux de signalisation.

Le 21 avril s'est déroulée la journée PSR, place Michel Couëtoux, en présence des enfants de l'Escale.



Masarra, 13 ans

Je passe toutes mes vacances à l'Escale. Les animateurs nous demandent ce qu'on veut faire, ils sont très ouverts. On fait des sorties, des activités. Mardi, j'ai fabriqué un bracelet. L'après-midi pour la PSR j'ai tenu un stand maquillage. Il y avait aussi un stand dessin et un stand sciences.



Rizelene, 21 ans
Animatrice

J'ai eu mon Bafa en 2012. J'ai d'abord travaillé à la MDH de Villeneuve. Je travaille à l'Escale depuis les vacances de décembre. Parallèlement, je suis étudiante en BTS. Le contact avec les jeunes, ici, est vraiment sympathique. On essaie de mettre en place des activités qui ne soient pas banales, qui aient toujours un intérêt culturel.



Après Riga et Lisbonne, entre autres, les participants au projet européen User mettaient un point final au projet démarré il y a trois ans avec une dernière visite des quartiers Iles de Mars et Olympiades. Ce projet, porté par la Commission européenne, et qui rassemble 9 villes, avait pour objectif le partage d'expériences autour des questions de l'usage de l'espace public dans les quartiers. La Métro, pilote du projet, avait fait le choix de retenir deux sites dans l'agglomération : Saint Martin d'Hères et Pont de Claix, au moment de l'ouverture de la liaison piétonne entre Iles de Mars et Olympiades.

896 078 euros

Justice en marche !

Depuis 2002, une convention relative à la zone commerciale de Comboire installée sur les territoires de Pont de Claix et d'Echirolles lie les deux villes. Cette convention stipule que la ville d'Echirolles doit verser à Pont de Claix la somme annuelle de 162 923,46 euros à titre de compensation. En effet, les sociétés privées installées sur la zone de Comboire s'acquittent de leurs impôts fonciers et professionnels mais comme Pont de Claix n'accueille sur la partie lui appartenant quasiment que les services de la Direction Départementale des Territoires (ex DDE) non soumis à taxation, il a été conjointement convenu qu'Echirolles lui reverse une fraction des recettes.

Courant 2009, la ville d'Echirolles a brutalement stoppé ses paiements puis a saisi le tribunal administratif de Grenoble qui a rejeté sa demande d'annulation de la convention. Le 21 janvier dernier, la Chambre régionale des comptes a déclaré obligatoire pour la commune d'Echirolles le paiement à celle de Pont de Claix de la somme de 896 078,98 euros correspondant aux années de retard. Quant au jugement de la cour administrative d'appel de Lyon, il devrait être connu d'ici peu. La Chambre régionale des comptes estime qu'en l'état du dossier, l'appel ne paraît pas plus sérieusement fondé ni susceptible d'aboutir en faveur d'Echirolles.



Travaux à la résidence

En mauvais état à de multiples endroits, une grande partie du réseau d'eau de la Résidence de personnes âgées Irène Joliot-Curie est en chantier jusqu'au mois de juillet. Les travaux, parfois lourds puisqu'ils nécessitent de percer les cloisons, consistent à remplacer les tuyaux défectueux jusque dans certaines chambres. Afin que les résidents ne soient pas trop perturbés, un coordinateur de chantier est chargé avec l'aide des agents de la résidence d'une organisation la plus respectueuse du quotidien des personnes âgées. Au niveau des nuisances, l'utilisation de perceuses à refroidissement à eau est prévue afin de limiter le bruit et une trop importante production de poussière. La remise à neuf du réseau dans son ensemble va permettre également de renforcer le dispositif déjà existant conçu pour limiter les risques de légionellose, une maladie infectieuse due à une bactérie qui peut se développer dans les réseaux d'eau douce naturels ou artificiels.

10/04

TEMPS FORT



C'est à Flottibulle, où était présentée une exposition réalisée à partir d'éléments de récupération (notamment des pièces de vélo), que le mois du développement durable a été inauguré par Ali Yahiaoui, adjoint au maire en charge du développement durable et de la transition énergétique, en présence de nombreux élus et des services mobilisés autour de l'événement. Sur le parvis de Flottibulle, les jeux des ludothèques et de jeunes danseuses de l'Escale participaient à l'animation de l'après-midi. Projections de films, conférence, visite commentée d'exposition, petit déjeuner et Parole de jeunes thématiques, de nombreuses animations avaient lieu pendant tout le mois d'avril.



ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE



En amont de sa rencontre avec la Romanche, le lit du Drac est au plus bas une grande partie de l'année

Engagée dès les années 90, le projet de remise en eau du Drac vise à rétablir la connexion hydraulique avec la Romanche. En effet, la rivière est asséchée plus de 300 jours par an sur une portion de 4 kilomètres située en aval du barrage de Notre Dame de Commiers et le territoire de Champ sur Drac. Cette zone est au cœur de la Réserve régionale, inaugurée à la fin de l'année

2009, dont l'ambition vise, sur plus de 800 hectares, la protection de la biodiversité, la maîtrise de la chasse et de la pêche et aussi la création de parcours de découvertes et de promenades dans des conditions de sécurité optimale. Augmenter à cet endroit le débit du Drac revêt donc un intérêt environnemental et culturel d'importance. Longtemps retardée afin de mesurer l'impact sur le puits de captage de l'eau potable alimentant Grenoble présent sur la zone, l'opération validée par toutes les instances concernées va enfin débiter. Des essais grandeur nature devraient être programmés lors du deuxième semestre 2015. Au final, l'augmentation du débit de la rivière porté à 5,5m³ par seconde correspond à la volonté de la ville de Pont de Claix de créer au sud de la ville le point départ d'un véritable corridor écologique. Cet espace partant des rives du Drac

jusqu'au Parc Borel favoriserait le retour de la nature en milieu urbain et permettrait aux habitants de bénéficier d'un cadre de vie bonifié. En mars 2011, les élus en développant leur projet de ceinture verte marquaient avec leurs partenaires d'EDF et du SIGREDA (Syndicat Intercommunal de la Gresse et du Drac aval), gestionnaire de la réserve, leur volonté de mise en place d'un spot de biodiversité avec l'aménagement de méandres favorisant le développement des plantes d'eau et la suppression des végétaux invasifs. Toujours d'actualité, le projet envisage aussi la création de parcours pédagogiques, de passerelles, de bornes d'information et d'observatoires de la faune. Une chance d'offrir à tous des espaces préservés de loisirs et de détente et de sensibiliser chacun à la préservation des écosystèmes et à ce qu'ils apportent à l'homme.



www.ville-pontdeclaix.fr
Rubrique « grands projets »
Présentation de la ceinture verte



26/04

TEMPS FORT

Comme à chaque dernier dimanche d'avril, une cérémonie au parc Borel célébrait la commémoration du souvenir et héros de la déportation. Pour ce 70^e anniversaire, le maire Christophe Ferrari, en présence d'élus, d'habitants, et d'anciens combattants, a rendu hommage « à tous ceux qui sont revenus des camps de la mort, à tous ceux qui ont connu l'horreur absolue, (...) et pour ceux qui ont disparus, ils resteront dans nos mémoires à jamais. Aujourd'hui, la République leur rend hommage et honore avec force et respects la mémoire de tous ces innocents, victimes de l'horreur et la barbarie de la déportation, de tant de personnes qui n'ont jamais pu revenir de l'enfer des camps de la mort. »



Les ludothèques,
présentes aussi hors
les murs, animent les
fêtes de quartier
(ici, au parc Jean
De La Fontaine)

Pour être agréés par les CAF les centres sociaux s'engagent sur des missions générales précisées dans les circulaires de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). Les centres sociaux ont ainsi vocation à accueillir les habitants (notamment les familles), à leur proposer des activités et des services sociaux, éducatifs, culturels ou récréatifs et avec pour objectif de développer les liens familiaux et sociaux. Ils sont un lieu d'identification, d'expression et de concrétisation des demandes de leurs usagers et, plus généralement, de la population.

L'e-ssentiel, publication électronique de la CNAF, avril 2013

PRATIQUE

> CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN

rue du docteur Valois. 04 76 29 86 60

LUNDI 13H30 - 17H30

MARDI ET VENDREDI 8H30 - 12H ET 13H30 - 18H

MERCREDI ET JEUDI 8H30 - 12H ET 13H30 - 17H30

> CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE

avenue Antoine Girard. 04 76 29 86 40

LUNDI 10H-12H ET 13H30-17H

DU MARDI AU VENDREDI 8H30-12H ET 13H30-17H



Renforcer le lien social

Il est des territoires où le facteur social est déterminant ; Pont de Claix est de ceux-ci. Au cœur d'une politique résolument axée sur les citoyens, les centres sociaux font office de bras armés et s'imposent au quotidien comme un outil indispensable du lien social.

Si les premiers centres sociaux en France ont vu le jour en 1922, à la suite des maisons sociales mises en place à la fin du XIX^e siècle, l'explosion démographique et la reconstruction urbaine après guerre ont favorisé le développement des centres sociaux dans les banlieues.

À Pont de Claix, il a fallu attendre 1970 pour voir la création du centre social Irène Joliot-Curie et 1978 le centre social Jean Moulin. Le centre social Irène Joliot-Curie a d'abord été co-géré avec la CAF, avant de devenir municipal en 2010.

Pour Eléonore Perrier, adjointe en charge des solidarités et de la cohésion sociale, avoir sur son territoire deux centres sociaux est « une chance ; la vocation première des centres sociaux est de s'adresser à tous les habitants : jeunes, actifs, retraités,

pour favoriser la cohésion sociale et la mixité, faire du lien entre des habitants qui ne se rencontreraient pas ailleurs. Les centres sociaux ne sont pas des prestataires de service ; l'habitant n'est pas consommateur du lieu mais acteur. C'est une dynamique particulière, on n'est pas dans le « clé en main », les contenus changent forcément d'une année à l'autre ».

2015 c'est justement l'année du nouveau « projet social », élaboré par les services municipaux et les habitants, et présenté à la CAF, principal partenaire. Une démarche associant les usagers a été mise en place pendant l'année 2014, la démarche d'évaluation et d'écriture participative étant un critère requis par la CAF. À la suite des journées portes ouvertes des centres sociaux, les habitants ont été invités

à participer à des réunions sur trois axes : l'accueil ; enfance famille inter-générationnel ; le vivre ensemble. Après un bilan des actions sur chacun de ces axes pendant la période 2011-2014, les groupes ont proposé des perspectives d'évolution, qui ont été intégrées dans la rédaction de deux documents (un pour chaque centre social). Les « projets sociaux » sont fixés pour 4 ans (2015-2018) et conventionnés avec la CAF, « acteur essentiel, mais pas seulement financier ». Le budget annuel (hors investissement) se chiffre à 250 000 € par an et par centre social, et la CAF contribue à hauteur de 60 000 €.

Le diagnostic a beau être plutôt positif, « on peut toujours mieux faire ; on cherche à toucher toujours plus de public. Comment fait-on pour que les Pontois s'approprient les actions ? Comment aller chercher les invisibles qui se font une fausse idée des centres sociaux ? Les actions hors les murs sont essentielles pour aller à la rencontre des gens qui ne connaissent pas ou ne se sentent pas concernés. »

Suite à la démarche engagée pour associer les habitants aux projets, il a été décidé de mettre en place une réunion annuelle pour échanger autour des actions.

Les centres sociaux, acteurs du quotidien

Les centres sociaux développent de nombreuses actions. Sorties prenons l'air ensemble, ateliers parents-enfants, entraide aux devoirs, échanges de savoirs... sont autant de dispositifs, variés dans leur forme, leur contenu, leur fréquence.

La participation habitante au cœur des actions

Les usagers des centres sociaux sont sollicités régulièrement, comme ce fut le cas lors des réunions relatives à l'élaboration des projets sociaux. Ils font et sont les centres sociaux.

Les sorties culturelles sont un exemple emblématique de « fabrication de contenu » par les habitants eux-mêmes. Une dizaine d'entre eux se réunit huit fois par an pour réfléchir à une offre diversifiée de spectacles ou d'expositions. Le groupe participatif programme ainsi une vingtaine de sorties par an, sur des registres les plus variés possibles : théâtre, concert, danse, marionnettes...

En 2014, ces sorties ont concerné 110 Pontois. Le financement des billets d'entrée est pris en charge en partie par la Ville, pour permettre aux publics les plus défavorisés de participer.

Les « Temps festifs », autour du centre social Irène Joliot-Curie, fédèrent les habitants désireux de faire vivre leur territoire en organisant

Le 28 mars dernier, l'Amphithéâtre a accueilli deux représentations de *La Tempête*, spectacle mis en scène et joué par les habitants.



des temps d'animation. Fêtes de quartier, fêtes des voisins, chasses aux œufs sont autant de moments conviviaux portés par les habitants, accompagnés des professionnels des centres sociaux. Les « Temps festifs culturels » en sont la déclinaison sur le quartier Grand Galet, avec une place particulière accordée aux festivités culturelles. Vernissages d'exposition, représentations théâtrales, fêtes de fin d'année sont organisées par des groupes d'habitants et d'associations, en lien avec le centre social Jean Moulin.

Enfin les Réseaux d'échanges réciproques des savoirs (RERS), permettent à qui le souhaite de partager une compétence ou une connaissance avec un groupe d'habitants. Sont ainsi proposés des créneaux de couture, tricot et peinture. Mais tout est possible et le contenu des échanges futurs reste à écrire...

Un projet phare : la Tempête

Le centre social Jean Moulin porte depuis 3 ans un projet de théâtre mêlant une compagnie professionnelle et des habitants du quartier, ainsi que les élèves de deux classes de l'école Jean Moulin. Il y a eu « Mathilde » en 2013, « Nos vies rêvées » l'année suivante, et « La Tempête » ces dernières semaines, inspirée de l'œuvre de Shakespeare, sur le thème du tri des déchets. Au terme de plusieurs mois d'un travail d'écriture collective puis de répétitions encadrées par des comédiens, c'est l'aboutissement : deux représentations à l'Amphithéâtre, 60 personnes sur scène devant une salle comble.

Trac et fierté, pour les habitants et les professionnels engagés dans le projet.



Éléonore Perrier

Le Centre communal d'action social (CCAS) travaille sur ses missions d'accès aux droits et d'accompagnement des personnes les plus défavorisées. Le CCAS chapeaute les centres sociaux, l'EHPAD et le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF).

Des professionnels qualifiés et investis

Les centres sociaux font vivre les jardins partagés et familiaux, par le biais d'un animateur, dont le poste vient de passer à temps plein. Ce dernier travaille avec les jardiniers mais également en lien avec les écoles, les centres de loisirs et l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

« Ce projet, très transversal, concerne aussi bien la nature, le développement durable, le jardinage, que l'équilibre alimentaire et le lien social. Les jardins sont un vecteur du vivre ensemble ».

Renforcer le lien social entre les familles, favoriser les actions inter-générationnelles et accompagner la parentalité sont des orientations fortes pour les centres sociaux, qui se déclinent à travers les ateliers parents-enfants et Récré famille, les sorties « Prenons l'air ensemble », l'entraide aux devoirs et, de façon plus visible, par les ludothèques. Chacun des centres sociaux dispose d'un espace dédié à une ludothèque. Ces lieux très dynamiques et leurs ludothécaires, accueillent tous les publics et assurent également des animations en extérieur, comme par exemple à l'EHPAD. « Il se crée un lien inter-générationnel autour du jeu. » Les ludothèques sont une porte d'entrée accessible à tout public, de tout horizon et de tout âge « dans un esprit convivial : le jeu est une activité on ne peut plus sociale, il apprend le respect des règles. »

Les ludothèques participent régulièrement aux fêtes de quartier et aux événements organisés par la Ville, comme en avril lors de l'ouverture du mois du développement durable. Des conseillères en économie sociale et familiale accompagnent les habitants sur des questions liées à l'alimentation. Prendre soin de soi commence par bien manger, la cuisine se partage donc, avec les Délices des papilles, les Rencontres



Convivialité, partage et lien social sont les valeurs portées dans le jardin partagé des Iles de Mars et Olympiades.

du palais, Midi soleil et les petits déjeuners. On pourrait aussi évoquer l'action socio-linguistique, qui permet à 80 personnes par an d'acquiescer une meilleure maîtrise de la langue française. Mais il serait difficile de résumer tout ce qui se passe dans les centres sociaux, ce qui s'y co-construit.

Leurs portes sont ouvertes, n'hésitez pas à entrer !

« On ne perd pas en dignité quand on franchit la porte d'un centre social. On peut y être accompagné et écouté. »

Éléonore Perrier,

en charge de la Solidarité et de la cohésion sociale

ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

UN OUTIL ESSENTIEL

Le dispositif permet à des familles en difficulté ou des personnes isolées d'accéder à une alimentation à coût réduit, pendant 3 ou 6 mois renouvelables.

Une commission d'attribution mensuelle étudie les demandes selon des critères définis.

« Il ne s'agit pas seulement de faire des courses, il y a aussi un accompagnement vers une meilleure alimentation. On est dans une logique de reprise en main de son budget, après un accident de la vie. »

UNE PORTE D'ENTRÉE POUR L'ACCÈS AUX DROITS

L'architecture administrative est relativement complexe, seuls les professionnels ont connaissance des dispositifs, un certain nombre d'utilisateurs ignorent à quel(s) droit(s) ils peuvent prétendre. Le CCAS a passé des conventions avec des associations qui assurent des permanences dans les centres sociaux.

AIV

(Aide et information aux victimes)
1^{er} et 3^e mercredi du mois
de 9h15 à 11h - 04 76 29 80 62

ADATE

(Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers)
tous les mercredis après-midis -
04 76 29 86 40

CARSAT

(Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail)
tous les mardis de 9h à 11h30 -
04 76 12 19 02

APAJH

(Association pour adultes et jeunes handicapés)
tous les jeudis de 9h à 12h -
06 08 75 50 40

Espaces verts : des soins adaptés

En vigueur à Pont de Claix depuis 2009, la gestion différenciée est une méthode d'entretien des espaces verts qui se démarque des méthodes traditionnelles en intégrant pleinement les notions de développement durable et de biodiversité.

Pour gérer autrement l'ensemble des espaces verts de la ville, les agents des services techniques disposent d'un inventaire précis et complet qui répertorie chaque zone de la commune où l'herbe, les fleurs et les arbres peuvent s'épanouir : rond-point, plate-bandes, pelouses, talus, haies, terrains de sport, rien n'échappe à l'attention des jardiniers. Pour autant, il n'est pas question de traiter chaque zone de la même manière mais d'adapter les interventions de manière spécifique pour profiter concrètement des multiples avantages de ce qu'on nomme la gestion différenciée*.

Des enjeux d'importance

Sur le plan environnemental d'abord, la gestion différenciée s'attache à préserver et enrichir la biodiversité (voir encadré), en privilégiant des espèces locales et en laissant la végétation se développer dans certaines zones, offrant ainsi à la faune nourriture et

Le service des espaces verts de la ville compte 23 agents. Les équipes gèrent chacune leur secteur. Une équipe fleurissement oeuvre sur tout le territoire de la commune et trois agents sont directement affectés à l'entretien des espaces sportifs.

habitat. Un effort de réduction des besoins en eau est conduit en choisissant des espèces adaptées à la pluviométrie locale, et en mettant en place un paillage pour conserver l'humidité au pied des végétaux. La limitation des pollutions se fait en supprimant la consommation des engrais et des produits phytosanitaires. À Pont de Claix, aucune substance chimique n'est utilisée sauf sur les allées de cimetière où le désherbage manuel mobiliserait trop de temps de travail pour les agents municipaux.

L'impact carbone de cette gestion est aussi observé de près, les tontes plus espacées et d'autres interventions motorisées sont peu à peu supprimées. Les équipes sont formées pour s'orienter vers des opérations adaptées à l'état des plantes et aux aléas climatiques. A titre d'exemple, tous les agents ont suivi une formation sur la taille des arbustes avec l'objectif de revenir à un savoir-faire manuel.



Les agents du service municipal des espaces verts procèdent manuellement au désherbage des massifs de fleurs de la ville

Les enjeux sociaux et culturels sont nombreux puisqu'il s'agit tout à la fois d'améliorer le cadre de vie des habitants, en mettant à leur disposition une plus grande diversité d'espaces et de sensibiliser le grand public à l'environnement.

Quant aux enjeux économiques, ils impliquent de faire face à des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes dues à l'augmentation des surfaces, d'optimiser les moyens humains, matériels et financiers, de maîtriser les temps de travail, et d'adapter le matériel (faucheuse, broyeur...). Une souffleuse électrique moins bruyante et moins polluante est en service à Pont de Claix, son coût d'achat se révèle plus important que celui d'un modèle thermique. Là comme ailleurs, tout est question de choix et de conviction.

* À Pont de Claix, la feuille de route des jardiniers s'appuie sur une classification précise des espaces verts. D'un côté, l'entretien horticole qui demande selon les endroits des interventions plus ou moins intensives, de l'autre, des zones choisies pour un entretien rustique et naturaliste (voir ci-contre).



Pratiques privilégiées

Zéro phyto > aucune utilisation de phytosanitaires (désherbants, insecticides, fongicides...) dans la gestion des espaces verts ni d'aucun autre produit dangereux pour l'environnement.

Mulching > ne pas ramasser les déchets de tonte, qui se décomposent sur place en enrichissant le sol.

Paillage > pratique consistant à recouvrir les parterres de broyat de déchets verts afin de maintenir l'humidité, d'accroître la résistance au froid, de protéger les racines et d'empêcher la pousse de plantes indésirables.

Broyage des déchets > pour réutilisation en paillage ou en compost. Suppression du bêchage et du bêquillage qui blessent souvent les végétaux et les affaiblissent

Réduction de l'arrosage au maximum > pour limiter les consommations d'eau. Dans les cas où celui-ci est indispensable (jeunes plants, sécheresse), l'eau utilisée sera de préférence de l'eau pluviale récupérée sur les toitures notamment.

ZOOM SUR

La biodiversité, enjeu national...

Le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a été adopté en mars dernier. Parmi les principaux changements, on note le principe général de solidarité écologique qui « appellera à prendre en compte, dans toute prise de décision publique ayant une incidence notable sur l'environnement des territoires directement ou indirectement concernés, les interactions des écosystèmes, des êtres vivants et des milieux naturels ou aménagés ». La loi prévoit aussi la création de l'Agence française de la biodiversité, unique interlocuteur de tous les acteurs : collectivités locales, entreprises ou associations. Elle aura vocation à renforcer la connaissance, la recherche et la formation autour de la biodiversité. La France se classe au 6^e rang mondial des pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces en danger après l'Equateur, la Malaisie, les Etats-Unis, l'Indonésie et le Mexique. Source : Le Monde du 17 mars 2015

... et métropolitain

Parmi les 1367 espèces végétales et les 407 espèces animales connues dans l'agglomération, plus de 70% de l'ensemble de ces espèces sont également présentes dans la ville. Grenoble-Alpes Métropole s'est engagée en 2013 dans une action de protection et de valorisation de la biodiversité. Elle a ainsi validé un plan d'actions et adopté la charte d'engagement en faveur de la biodiversité pour la période 2013-2016. En savoir plus sur le site www.lametro.fr/environnement.



www.ville-pontdeclaux.fr

Rubrique « la ville / environnement / gestion différenciée »
Panneaux d'exposition à télécharger

RÉPARTITION DES ESPACES VERTS : DU PLUS MAÎTRISÉ AU PLUS NATUREL !

CLASSE 1

Gestion très intensive

Jardinières implantées sur les places, carrefours de la ville
Aspect très soigné, fleurissement important, pelouse tondue régulièrement, arbustes taillés, pas de parasitisme visible, pas de papier ou de déchets, mobilisation importante du personnel, zones limitées en surface.

CLASSE 2

Gestion intensive

Place de la scierie, place du 8 mai 1945, centre social Irène Joliot Curie, cours St-André, av. Victor Hugo...

Aspect soigné, fleurissement avec plantes annuelles en massifs, pelouse tondue, arbustes taillés, pas de parasitisme visible, pas de papier ou de déchets, désherbage, mobilisation importante des agents.

CLASSE 3

Gestion semi-intensive

Place des Alpes, square Antoine Girard, place des Iles de Mars, place Nelson Mandela, aire de jeux du parc Jean de la Fontaine...

Aspect très soigné, présence de massifs d'arbustes, rosiers ou vivaces, entretien régulier, pelouse tondue, parasites admis s'il ne sont pas perçus, pas de déchets ou de papier, pas d'arrosage automatique.

CLASSE 4

Extensive

Rue du château d'eau, abords du canal EDF, allée Paul Eluard...

Aspect naturaliste et extensif, prairie de fauche, recherche de plantes adaptées (vivaces), taille douce...



Passeurs d'énergie

Lancée en 2013 à Claix*, l'association de l'Arche aux innovateurs s'installe à Pont de Claix.

En quelques mots enthousiastes, le président de l'association, Bruno Ragué, donne clairement à comprendre ce qui anime l'équipe de bénévoles de l'Arche aux innovateurs : « notre démarche reconnue d'utilité publique consiste simplement à faire en sorte que des personnes en recherche d'emplois ou en évolution professionnelle se réunissent et conçoivent ensemble un projet innovant. L'idée d'une double vocation à la fois sociale et économique nous paraît essentielle ».

Comment ça marche ? Les personnes qui s'inscrivent via la branche « cadre » de Pôle Emploi, partenaire de l'association, vont pendant une période de deux mois faire partie d'une équipe mixte aux savoirs-faire multidisciplinaires. Encadrée par un coach, cette équipe va se choisir un projet, valider sa pertinence au vu de l'environnement économique, créer un prototype du produit imaginé et mettre en place le processus permettant sa

Le 30 mars dernier, Christophe Ferrari, maire et Président de Grenoble-Alpes Métropole accueillait officiellement l'Arche aux innovateurs dans les locaux de la Maison des Associations et de l'économie sociale et solidaire. À ses côtés, Éléonore Perrier adjointe en charge de l'économie sociale et solidaire et Philippe Rozières adjoint à la vie associative.



commercialisation. Ce parcours basé sur un échange de savoirs est à même d'accroître l'employabilité des participants et parfois d'accompagner leurs premiers pas dans l'entrepreneuriat notamment en étudiant de près le financement collaboratif et la vente en ligne. Les petites entreprises peuvent aussi faire appel à l'Arche aux innovateurs afin de tester de nouvelles idées ou concepts sans mobiliser leurs moyens humains internes ni un

financement trop important. Enfin, à la question de savoir pourquoi l'association a choisi de s'installer à Pont de Claix, la réponse du président est double : « d'abord, les locaux de la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire sont modernes et parfaitement fonctionnels et puis il nous est apparu essentiel de s'implanter au sud de l'agglomération, là où nous sentons un renouveau et un dynamisme extrêmement porteurs ».

CONTACT > BRUNO RAGUÉ 06 79 73 56 35 | WWW.ARCHÉ-AUX-INNOVATEURS

* Les membres fondateurs : Gérard Guillet-Caillet, Christine et Bruno Ragué

Cette année, la fête du sport aura pour thématique le handicap. Cette manifestation, qui rassemble plus de 700 petits Pontois de 6 à 11 ans, aura pour objectif de faire évoluer le regard des enfants sur les personnes en situation de handicap de manière générale, et plus précisément sur celui qu'ils peuvent porter sur leurs camarades. Pour ce faire, la ville, soutenue par la fédération Handisport de l'Isère, met en place deux demi-journées d'activités. Une première sera orientée autour des jeux d'eau et une seconde sur les activités « terrestres », telles le handi-basket, le handi-foot ou encore un parcours podo-tactile.



Nathalie ROY
conseillère municipale déléguée accessibilité, handicap, égalité femme homme et lutte contre les discriminations

REGARD SUR LE HANDICAP À LA FÊTE DU SPORT

Je suis convaincue que la sensibilisation est la clé qui ouvrira les portes du regard vers la différence et qui permettra de mieux se connaître et de mieux vivre ensemble. Cette fête du sport est l'occasion rêvée pour favoriser les rencontres vers la différence, l'appréhender par le jeu pour en faire une force commune.

J'aimerais terminer en citant un écrivain célèbre, Amin Maalouf :

« C'est notre regard qui, souvent, enferme les autres dans leur appartenance et c'est notre regard aussi qui peut les libérer. »

RENDEZ-VOUS DU 22 AU 26 JUIN, DE 9H30 À 15H30 (SAUF LE MERCREDI 24 JUIN)

CONTACT : SERVICE DES SPORTS : 04 76 29 80 44

Le 21 mars dernier un stage multidisciplinaire organisé par le Karaté club pontois et le comité départemental de l'Isère a eu lieu au complexe des Deux Ponts. « Sur le Pont » reviendra dans le n°42 sur les activités du club.

Projet de l'AS Futsal «Summer league futsal» : découverte de la pratique du futsal avec initiation sur les city stades de la ville.

WWW.FACEBOOK.COM/PONTDECLAIX.FUTSAL

Samedi 13 juin aura lieu la seconde journée des Présidents d'associations en présence de l'adjoint à la vie associative, Philippe Rozières. Un moment important de réflexion commune pour que chaque association appréhende ce qu'il est possible de partager pour plus d'efficacité. Pour ce nouveau rendez-vous, un barbecue et un concours de boules sont prévus.

Le Power Club Pontois affilié à l'association nationale de la WPC France emmènera 10 athlètes au championnat national de Force Athlétique à Nîmes le 9 et 10 mai. Les athlètes du club effectuent leurs entraînements au sein de de l'Espace Forme de l'Escale. Ils se préparent tous les samedis matins à l'aide de barres olympiques et de disques agréés pour les compétitions nationales et internationales.

CONTACT : 04 76 29 86 90

Ils l'ont fait ! L'US 2 Ponts s'est imposée face à Aix les Bains en finale des Alpes (6-13 pour l'équipe 1 et 13-24 pour la réserve). La Journée des Boucliers s'est déroulée ce samedi 27 avril au stade Lesdiguières. L'équipe 1 et la réserve accèdent donc à la Fédérale 3 pour la saison 2015-2016.



www.ville-pontdeclaix.fr
Retrouvez les coordonnées des associations et des clubs sportifs de Pont de Claix sur le site de la ville

Des jeunes sur les ondes

Radio Maxx 38 vient de fêter ses deux ans d'existence. Cette radio libre propose une programmation variée et recherche des animateurs/trices bénévoles

Radio Maxx 38 est une webradio orientée vers la musique Electro/DanceFloor qui a vu le jour grâce à Maxime Peres, un jeune passionné d'audiovisuel. Maxime s'est ensuite entouré d'animateurs pour faire vivre l'antenne avec des émissions comme « Foot Station », « Rap BoXX », « La Perle cachée » ou encore « After school ». Chaque samedi dès 20h, l'équipe se retrouve au complet : Julie, César, Maxime, Jérémy, Axel et Yohann animent « Maxx Radio Libre : du délire, du son et des jeunes ! » puis deux Dj's résidents prennent l'antenne pour une heure de mix en live.

Radio Maxx 38 souhaite aujourd'hui se développer et enrichir sa programmation avec des émissions sur l'activité locale sportive, culturelle ou encore sociale. Alors si vous aussi, vous aimez l'animation, rejoignez l'équipe !



Radio Maxx 38 propose des animations comme ici au cœur de la ville
(© Radio Maxx 38)

CONTACT PRÉSIDENT >
MAXIME PERES : 06 21 66 03 09
WWW.RADIO-MAXX38.COM

Une eau propre et saine !

Deux déchloraminateurs viennent d'être installés dans chacun des bassins du centre aquatique de Flottibulle pour améliorer la qualité de l'eau et le confort des utilisateurs. Concrètement, le chlore continue de remplir son office de désinfectant et ces machines détruisent les particules nocives restantes.

Contact > 04 76 29 86 00

Pour les habitants de Grand Galet

Une nouvelle association présidée par Alain Soler assisté de Jacqueline Paillard vient de se créer à Grand Galet. Son objet est double : l'animation du quartier via des temps conviviaux et la défense des habitants en délicatesse avec les bailleurs.

Pour les rencontrer : permanences 3^e mardi du mois.
Tél. : 06 01 67 89 10

Faire flèche de tout bois

Pour la programmation d'Eureka initiation 2015/2016, une nouvelle activité, le tir à l'arc, sera proposée. Les éducateurs sportifs seront formés à cette pratique pour un encadrement de qualité sur le plan de la technique et de la sécurité.

Contact > 04 76 29 80 65

Conseil consultatif

Le conseil consultatif de la MDAESS composé de l'élu à la vie associative, des associations hébergées et du service gestionnaire de l'équipement se réunit régulièrement pour faire le bilan du fonctionnement de l'équipement et des propositions d'amélioration, pour contribuer à l'évolution du projet de la Maison (dynamiser la vie associative, développer le champ de l'ESS), et pour arrêter collectivement un programme d'animations pour lequel chaque membre s'engage à être acteur de sa mise en œuvre. Le prochain conseil consultatif se tiendra le mercredi 20 mai à 18h.

Bienvenue à la MDAESS !

Six associations nouvellement créées à Pont de Claix s'installent au sein de l'équipement de l'avenue du Maquis de l'Oisans. Il s'agit de la Compagnie les Brigands de la Plume, de l'Ecole Canine d'obéissance et de sociabilisation, du Club pêche compétition, de l'Union des Familles Laïques (voir ci-dessous), de Radio Maxx 38 (voir ci-dessus), et de l'Arche aux innovateurs (voir page précédente).

Éducation populaire

L'Union des Familles Laïques présente sur l'ensemble du territoire français ouvre une antenne pour l'agglomération grenobloise... et c'est à Pont de Claix à la MDAESS ! Ses missions ont pour but de garantir les droits matériels et moraux des familles et de l'enfant, dans le respect de la laïcité, de l'État et de la société. Zoom sur cette association dans un prochain numéro.
www.ufal.org

mai | juin | juillet

VEN. 8 MAI, À 10H30

COMMÉMORATION

Anniversaire de la victoire de 1945.

.Parc Borel

Rens. : Cabinet du Maire > 04 76 29 86 86

VEN. 15 MAI, À PARTIR DE 17H

SOIRÉE ZEN

Ateliers massage réflexologie, relaxation, moment convivial. Tarif : 6€ pour les Pontois, 10€ pour les extérieurs (à partir de 12 ans).

.Flottibulle (83 crs St-André)

Rens. : Flottibulle > 04 76 29 86 00

VEN. 15 MAI, À 18H30

SOIRÉE MUSICALE DÉDIÉE À L'AMITIÉ

Poèmes en musique et guitare, proposés par Voyages et Culture.

.Maison de l'habitant (av. des Iles de Mars)

Rens. et inscriptions : Voyages et Culture > 04 76 71 59 14

LUN. 18 MAI, À 18H

RÉUNION D'INFORMATION SUR LE CONSEIL CITOYEN

Les habitants des Iles de Mars/Olympiades sont invités à discuter du futur conseil citoyen et des enjeux de ce quartier dit prioritaire, en présence de membres du collectif « Pas sans nous ! ».

.Maison de l'habitant (av. des Iles de Mars)

Rens. : Maison de l'habitant > 04 76 29 86 29

MER. 20 MAI, DE 16H30 À 19H30

DON DU SANG

.Foyer municipal

(av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : service santé > 04 76 29 86 57

JEU. 21 MAI

SORTIE AU CANAL DE SAVIÈRES

Départ à 7h30 place du marché, ramassage aux arrêts de bus Joliot-Curie, Clos Dominique et Jean Moulin, retour 18h30. Sur inscription à Beausite les mercredis et jeudis de 13h30 à 16h30.

Rens. : Club du temps libre > Beausite

VEN. 22 MAI

AILLEURS EN VILLE, LA FOIRE DES PRAIRIES

Spectacles gratuits en plein air, proposés par l'Amphithéâtre.

.Place Michel Couëtoux (devant l'Amphithéâtre)

Rens. : Amphithéâtre > 04 76 99 83 77

VEN. 22 MAI, DE 17H30 À 20H

SOIRÉE AQUAFORME

Aquabike, aquastep aquaboxing, aquazumba. Sur réservation : 6€ pour les Pontois, 10€ pour les extérieurs.

.Flottibulle (83 crs St-André)

Rens. : Flottibulle > 04 76 29 86 00

VEN. 29 MAI, DE 15H30 À 18H30 & DE 20H À 23H

FÊTE DU JEU

15h30-18h30 : animations autour du centre social et du multi-accueil Jean Moulin. 20h-23h : soirée jeu au CS Jean Moulin. Gratuit, ouvert à tous.

.CS Jean Moulin (12 rue du Dr Valois)
Rens. : CS Jean Moulin > 04 76 29 86 60

VEN. 29 MAI, À PARTIR DE 18H

CLUB DES LECTEURS

Echanges autour d'ouvrages choisis par les participants.

.Bibliothèque municipale Aragon (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : bibliothèque > 04 76 29 80 95

DU 30 MAI AU 5 JUIN

OBSERVATION DU SOLEIL

Séances organisées dans le cadre de la semaine européenne du développement durable.

.Moulins de Villancourt (85 cours St-André)

Rens. : service développement durable > 04 76 29 80 33

SAM. 6 JUIN, DE 9H À 19H

CHALLENGE BERGER

Organisé par le Karaté club pontois.

.Gymnase Victor Hugo (av. Victor Hugo)

Rens. : Karaté club pontois > 04 76 98 13 97

SAM. 6 JUIN, DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H

DÉCOUVERTE DE LA PÊCHE À L'ÉTANG DES BAUCHES

L'OMS et l'AAPPMA organisent une journée de découverte de l'eau, de la flore, de la faune et de la pêche. Ouvert aux 6-15 ans, chaque enfant repartira avec 2 truites. Tarif : 3€ par enfant.

.Etang des Bauches (Claix)

Rens. : OMS > 04 76 98 62 77

SAM. 6 JUIN, DE 10H À 18H

JOURNÉE INTERCOMMUNALE DE L'ENVIRONNEMENT

Animations, démonstrations, ateliers et stands autour de l'habitat, de l'énergie et de l'environnement, restauration et espace pic-nic sur place. Cet événement est organisé par les communes de Vif, le Gua, St-Paul de Varcès, Miribel Lançâtre et Pont de Claix.

.Parc Champollion, Vif

Rens. : service développement durable > 04 76 29 80 33

SAM. 6 JUIN, DE 11H30 À 17H30

REPAS DES AÎNÉS

Repas et animations sur le thème des îles paradisiaques.

.Boulodrome (av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : service soutien à domicile > 04 76 29 80 22

Festival « Solstice 2015 »

Une exposition d'arts plastiques à l'église Saint-Etienne, du théâtre, de la musique ou de la danse à l'Amphithéâtre : Pont de Claix fait la part belle aux pratiques amateurs !



Les œuvres des plasticiens, peintres, photographes et sculpteurs amateurs seront exposées du 16 au 30 mai à l'église Saint-Étienne, ouverte au public du lundi au samedi de 14h à 18h. En clôture, la ville attribuera un prix pour chaque catégorie (dessin, photo, peinture, sculpture) et un prix « Dans le thème ! » aux lauréats adultes et enfants qui auront su s'inspirer du thème de l'année, « Les îles », le samedi 30 mai à 11h.

Du 1^{er} au 15 juin, ce sera au tour de l'Amphithéâtre d'accueillir les pratiques amateurs avec cette fois des spectacles de danse, de théâtre et de musique préparés par les associations locales, les ateliers périscolaires, l'école de musique... Entrée sur réservation.

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59



AGENDA

SAM. 6 JUIN, DE 11H30 À 18H

FÊTE DES FAMILLES

Ateliers et stands sur le thème du cirque : maquillage, fabrication de balles de jonglage et de cartes pour le lâcher de ballon, stand petite enfance, château gonflable, jeu boukiroule, barbe à papa, atelier cirque, ludothèque, pataugeoire. Buvette, goûter, lâcher de ballons. Un car sera à la disposition des familles pour se rendre au centre aéré.

.Centre aéré
(Le Martinais d'en Bas - Varcès)

Rens. : Alfa 3A > 04 76 29 80 50

SAM. 13 JUIN

FÊTE DES JARDINS FAMILIAUX ET PARTAGÉS

Inauguration officielle de la charte du jardin partagé (9h-10h). 30e anniversaire des jardins familiaux (10h-17h) avec des jeux, animations musicales, tombola, pétanque, exposition, repas partagé avec barbecue...

.Jardin partagé de 9h à 10h
.Jardins familiaux de 10h à 17h

Rens. : CS Irène Joliot-Curie > 04 76 29 86 40
et CS Jean Moulin > 04 76 29 86 60

SAM. 13 JUIN, DE 6H À 20H

VIDE GRENIER

Organisé par Son Do-Gunga.

.Place Michel Couëtoux

Rens. : Son Do-Gunga > 06 34 63 25 75

Ambiance détendue et relaxation à Flottibulle. L'occasion de découvrir les produits bio de la région.

Zen et bio

Le centre aquatique Flottibulle et le service développement durable organisent pour la première fois une fête du bio, qui débutera le vendredi 26 juin à 16h30 avec une soirée exceptionnelle dédiée à la relaxation : ateliers de massages, musique subaquatique et jeux de lumières, déco zen, dégustations et tisanes bio seront proposés aux participants qui doivent être âgés de 12 ans au minimum (l'entrée à Flottibulle leur sera strictement réservée). Le tarif est de 6€ pour les Pontois, et 10€ pour les personnes extérieures.

Le lendemain, samedi 27 juin, des producteurs bio investiront les pelouses de Flottibulle pour un marché bio ouvert à tous, qu'ils soient nageurs ou non.

Rens. : Flottibulle > 04 76 29 86 00

DU 16 AU 26 JUIN

EXPOSITION « PLANÈTE, SOURCE DE VIE »

Réalisée par la classe « option science » du collège de Pont de Claix, inspirée du thème de l'exposition universelle de Milan « nourrir la planète, énergie pour la vie ».

.Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire
(av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

MER. 17 JUIN, DE 16H À 17H

ENSEMBLE DE CORDES

La bibliothèque accueille la classe de cordes du CRI Jean Wiener de Laurence Barnaud.

.Bibliothèque municipale Aragon
(pl. Michel Couëtoux)

Rens. : bibliothèque > 04 76 29 80 95

JEU. 18 JUIN, À 16H30

COMMÉMORATION

75e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 par le Général de Gaulle.

.Parc Borel

Rens. : cabinet du Maire
et des élus > 04 76 29 86 86

VEN. 19 JUIN, DE 16H À 20H

FÊTE DE LA MUSIQUE À GRAND GALET

Ambiance guinguette : animations, groupes de musiciens, danse africaine, jeux et pique-nique partagé.

.Place des commerces Jean Moulin

Rens. : association des habitants de Grand Galet > 06 01 67 89 10

DIM. 21 JUIN, À PARTIR DE 18H30

FÊTE DE LA MUSIQUE

Concert de Ke Onda (mélange métissé de chansons franco-espagnoles, poésie engagée, musique colorée aux sonorités latino/rock/reggae). 1^{re} partie : groupes locaux. Buvette sur place.

.Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire
(av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

MAR. 23 JUIN, À 14H

GOÛTER DU SOLSTICE D'ÉTÉ

Organisé par l'UNRPA, sur inscription à Beausite les mardis et vendredis de 14h à 17h.

.Foyer municipal
(av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : UNRPA > Beausite

SAM. 27 JUIN

GALA DE L'AMICALE GYMNIQUE

.Gymnase Victor Hugo
(av. Victor Hugo)

Rens. : Amicale gymnique > 07 83 20 85 85

JEU. 2 JUIL., À 20H30

CONSEIL MUNICIPAL

.Mairie (pl. du 8 mai 1945)

Rens. : secrétariat général > 04 76 29 80 06

LUN. 13 JUIL., À 17H

COURSE CYCLISTE

Organisée par le Vélo club pontois. Départs donnés de l'av. du Maquis de l'Oisans à 17h et 19h. Remise des prix à 21h. Buvette sur place.

.Complexe sportif des 2 Ponts
(av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : Vélo club pontois > 04 76 72 46 75

LUN. 13 JUIL., À PARTIR DE 18H

FÊTE NATIONALE

Animations à partir de 18h, feu d'artifice à 22h suivi d'un bal.

.Complexe sportif des 2 Ponts
(av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

CONCERTATION SUR LE PLU

Dans cette 2e phase de concertation, la ville souhaite informer les habitants sur les avancées de la constitution du document de PLU et du projet urbain, à travers :

> UNE RENCONTRE FORMATION :

«Le PLU continue : comment passer du projet au règlement ?»

MER. 20 MAI, À 18H

.Maison de l'habitant

> DES ATELIERS SECTORIELS :

Secteur Sud > LUNDI 1ER JUIN À 18H

.Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire

Secteur Ouest > MERCREDI 10 JUIN À 18H

.Maison de l'habitant

Secteur Nord > JEUDI 25 JUIN À 18H

.Préau de l'école Jean Moulin

Rens. : service urbanisme > 04 76 29 80 55

Pour plus d'information, se référer au journal du PLU n°3 (mai-juin 2015), supplément de «Sur le Pont» n°41

PONTS DE MAI : FERMETURE D'ÉQUIPEMENTS

FERMETURE VENDREDI 15 MAI

Le PIJ, l'Escalé, les structures petite enfance, la maison pour l'emploi, la maison de l'habitant, Bibliothèque

FERMETURE SAMEDI 16 MAI

Bibliothèque

OUVERTURE SAMEDIS 2 & 9 MAI

Bibliothèque

OUVERTURE

Flottibulle sera ouvert de 9h à 14h vendredi 8 mai, jeudi 15 mai et lundi 15 mai.

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

La concertation avec les habitants avance, comme exemple le quartier Grand Galet, où était organisée une réunion sur la tranquillité publique début avril en présence d'élus, de la gendarmerie nationale, de la police municipale et des services de la ville, devant une cinquantaine d'habitants qui ont ainsi pu échanger, critiquer mais aussi positiver et témoigner de leur attachement à notre ville et à ce quartier. C'est à partir de telles rencontres que nous souhaitons améliorer le quotidien de nos concitoyens. Des solutions prenant en compte les attentes des habitants pour valoriser le cadre de vie dans ce quartier seront prochainement apportées sur la gestion des espaces verts, les problèmes récurrents des déchets ménagers et du stationnement devant l'école Jean Moulin. Sur ce point une réunion sera organisée début mai avec les parents d'élèves et les enseignants, pour penser autrement l'entrée dans cet établissement dès la prochaine rentrée scolaire en septembre.

Pour répondre au mieux aux aspirations des habitants, ces rencontres vont se multiplier dans les mois à venir, pour la finalisation du PLU, mais aussi concernant différents projets portés par la municipalité dans nos quartiers.

Président : Sam Toscano

GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

«Il faut cultiver notre jardin» disait Voltaire.

Au XXI^e siècle, cela reste vrai, au sens propre comme au sens figuré ! La ville durable se doit d'intégrer des espaces cultivés et naturels, permettre aux citoyens de s'approprier pleinement l'espace public. Notre municipalité s'est engagée dans la création et l'expérimentation de jardins partagés. Développer le vivre ensemble et protéger l'environnement, tels sont les objectifs promus par la municipalité, avec le soutien de la CAF dans le cadre des contrats de projet du CCAS. Tous les Pontois peuvent ainsi participer à la vie du jardin partagé Ile de Mars – Olympiade, projet collectif dont la réussite s'appuie en premier lieu sur la participation citoyenne des habitants. Ce lieu est également ouvert à l'ensemble des jeunes avec la mise à disposition d'une parcelle pédagogique. Avec vous, si l'expérimentation se consolide, nous souhaitons que les jardins, lieu de création de solidarités, prennent leur essor sur l'ensemble de la commune.

Présidente : Éléonore Perrier

GROUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE

Selon les témoignages des survivants, près de 400 migrants auraient encore disparu dans le naufrage de leur embarcation le 19 avril 2014 en Méditerranée. Alors même que les gardes côtes auraient porté secours à près de 42 embarcations et 8 000 personnes depuis vendredi.

C'est le pire que la Méditerranée ait jamais connu. Morbide décompte que celui que nous faisons depuis le début de l'année : au moins 900 personnes seraient mortes ou disparues cette année en tentant de traverser la Méditerranée.

Morts qui viennent s'ajouter aux 30 000 au moins déjà recensés ces vingt dernières années. Le cimetière marin ne cesse de s'agrandir. Cela n'est plus supportable, la route migratoire vers l'Europe est devenue la plus dangereuse du monde. Il ne suffit pas de s'émouvoir à chaque naufrage, il faut agir pour stopper l'hécatombe.

Combien notamment de Syriens, d'Erythréens, de Soudanais, de Somaliens, tous des demandeurs d'asile potentiels, devront encore perdre la vie avant que les gouvernements des États membres de l'UE respectent enfin leurs obligations internationales, au moins en matière de sauvetage en mer et d'accueil des réfugiés et se décident à changer de politiques migratoires. Les États membres de l'UE sont tous signataires de la Convention de Genève de 1951. Ils se sont donc engagés à accueillir tous ceux qui fuient la violence et les persécutions. Il est temps de mettre en place des politiques migratoires répondant aux défis du XXI^e siècle. Assez de cette Europe forteresse qui tue un peu plus chaque jour à ses frontières. C'est d'humanité, de dignité, de respect du droit international et des droits fondamentaux dont ces femmes, ces hommes et ces enfants ont besoin.

Présidente : Dolorès Rodriguez

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

Depuis début avril, le Conseil Général est devenu Conseil Départemental dont la Présidence est assurée aujourd'hui par M. BARBIER (UMP). L'intégralité de l'exécutif a été remanié et, bien que la première vice présidence soit déléguée à l'enfance, la famille et la santé, il nous appartient à nous élus de proximité de rester vigilants sur la qualité de nos services publics.

Nos centres sociaux sont adossés au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) permettant ainsi la mise en place de fortes complémentarités partenariales.

A Pont de Claix les centres sociaux existent au travers de l'implication et de l'investissement des habitants : ils offrent des lieux d'activités et d'échanges tant dans la dimension de mixité sociale que culturelle.

Les deux centres sociaux (cf. Site internet Ville de Pont de Claix) ont su chacun s'adapter à un public diversifié et de tout âge.

Nous resterons vigilants pour que l'âme sociale de ces centres demeure comme axe central du développement des politiques de proximité.

Présidente : Chantal Bernard

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

La culture est-elle soluble dans le PS? Apparemment, oui! Le maire de la ville, fidèle à la ligne de son parti qui démantèle au niveau national de nombreux festivals et rencontres, continue d'organiser la casse des équipements locaux. Et si précédemment on nous donnait des prétextes, largement contestables, de rentabilité, ici, l'équipe municipale est bien en peine d'expliquer comment elle peut renoncer à une subvention de 200 000€ et au label «scène Rhône-Alpes» alors qu'il a fallu 30 ans de luttes pour faire reconnaître l'amphithéâtre comme lieu de culture et que sa renommée va bien au-delà de notre ville.

Dans sa course à l'argent roi, le maire oublie ce qu'est la culture et ce qu'elle signifie. Elle ne sert pas à faire joli dans les salons ou à épater les copains, elle sert à comprendre le monde. L'œuvre d'art, quelle qu'elle soit, transcende nos expériences et assoit nos apprentissages: c'est un outil d'éducation. Il est important de préserver ce bien commun, de rendre accessible au plus grand nombre le spectacle vivant, surtout quand on a la chance d'avoir une salle de spectacle si proche. Se confronter à une œuvre, dans ces temps compliqués, est ce dont nous avons le plus besoin pour pouvoir, encore et toujours, comprendre, apprendre et rêver. Et ce n'est pas avec une culture au rabais, comme on la voit se profiler, mais avec une culture ambitieuse, pour tous, que la diffusion du savoir, de l'histoire, des idées et du beau permettra d'enrayer la montée des idées nauséabondes et néfastes. Quand on commence à fermer les salles de spectacle, quand on éloigne l'éducation du peuple, on prépare un avenir bien sombre à ses concitoyens. C'est typique de ceux qui ne veulent pas que le peuple s'émancipe. La culture n'est pas une charge, c'est un droit.

Présidente : Simone Torres

GROUPE PONT DE CLAIX "LE CHANGEMENT"

Élection du conseil départemental (ex-général)

L'union de la droite, du centre et des indépendants, représentée par Sandrine Martin-Grand et Pierre Gimel, pour le canton de Pont de Claix, a proposé un programme au service de l'ensemble de la population du canton avec entr'autres :

- la volonté de désenclaver la région de Grenoble pour améliorer les déplacements et surtout d'être attractif pour l'économie de la région avec l'objectif
- la création d'emplois pérennes.
- La volonté de mettre fin à l'assistantat mais au contraire de renforcer l'aide aux personnes qui en ont vraiment besoin – jeunes et moins jeunes.
- La volonté de restituer l'égalité entre tous les collégiens en rétablissant la gratuité des transports scolaires. La volonté de ne pas augmenter la pression fiscale du département pendant la mandature.
- La volonté d'être au plus près des préoccupations de chacun.

Ce programme a obtenu l'approbation de plus de 60 pour cent des votes exprimés, sur le canton, au deuxième tour de l'élection. Merci à tous, qui nous font confiance. Ce résultat de Pont de Claix, a enfin permis, en appui à de nombreux cantons, d'être majoritaire dans le département, de donner un nouveau souffle et de permettre de mener à bien cette politique volontariste proposée, uniquement au service de la population. A chacun de juger.

Présidente : Martine Glé

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00
www.ville-pontdeclaix.fr



- BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT CURIE 04 76 29 86 40
- CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) : 0800 50 00 27 (n° vert)
- ESPACE FAMILLE 04 76 29 80 65
- ETAT CIVIL. PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES
- Place de la scierie - 04 76 29 80 02
- L'ESCALE - 04 76 29 86 90
- FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
- MAISON POUR L'EMPLOI 04 76 29 86 20
- MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29
- PERSONNES AGÉES ET RETRAITÉS.
- SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
- PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 76 29 80 54
- PIMMS 04 38 92 10 33
- POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
- RÉSIDENCE PERSONNES AGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH)

Jeu di de 9h à 12h, au CS Jean Moulin.
RDV au 06 08 75 50 40.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

Aide dans les litiges de la consommation.
2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer (1^{er} étage).
RDV au 04 76 45 60 04.

AVOCAT-CONSEIL

2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque. Réservé aux Pontois.
RDV au 04 76 29 80 62.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi entre 9h et 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

Iers et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Baillleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : Confédération Nationale du Logement (CNL)
04 76 29 86 29

> Urgences & numéros utiles

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)

1^{er} et 3^e mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot Curie.
RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL

Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
RDV au 04 76 29 80 55.

ASSOCIATION DAUPHINOISE POUR L'ACCUEIL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS (ADATE)

Mercredi après-midi, au CS Irène Joliot Curie.
RDV au 04 76 29 86 40

- SAMU 15 ou 112
- POMPIERS 18 ou 112
- GENDARMERIE 17
- URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- SANS ABRI 115
- ENFANCE MALTRAITÉE 119
- ENFANTS DISPARUS 116 000
- POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62
- CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
- URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
- URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

> Pharmacies de garde

VEN. 8 MAI -
Pharmacie de la Cascade
18 avenue du Vercors,
38 450 Les Saillants du Gua
04 76 72 31 92

DIM. 10/05
Pharmacie de Rivalta
13 avenue Rivalta, 38 450 Vif
04 76 40 50 64

JEU. 14/05 - Pharmacie Le Palladium place Jean Monnet,
38 640 Claix
04 76 98 03 98

DIM. 17/05 - Pharmacie de la Place
24 place du 8 mai 1945,
38 800 Pont de Claix
04 76 98 98 01 51

DIM. 24 & LUN. 25/05 -
Pharmacie Sauvaire,
1 rue de la mairie,
38 450 St Georges de Com-
miers 04 76 72 53 90

DIM. 31/05 - Pharmacie Claudel,
14 avenue du général De
Gaulle,
38 800 Pont de Claix
04 76 98 03 43

DIM. 07/06
Pharmacie Lauricella
11 rue Mozart, 38 800 Pont
de Claix
04 76 08 06 88

DIM. 14/06
Pharmacie de la Cascade
18 avenue du Vercors,
38 450 Les Saillants du Gua
04 76 72 31 92

DIM. 21/06 - Pharmacie Clavel
Rond Point de l'Europe,
38 760 Varcis - 04 76 72 31 92

DIM. 28/06
Pharmacie de Rivalta
13 avenue Rivalta, 38 450 Vif
04 76 40 50 64

DIM. 05/07
Pharmacie du Bourg
8 rue Beyle Stendhal,
38 640 Claix
04 76 98 15 04

AILLEURS EN VILLE 2015
PAR JULIE DESPRAIRIES :

(FETE FORAINE UNIQUE)

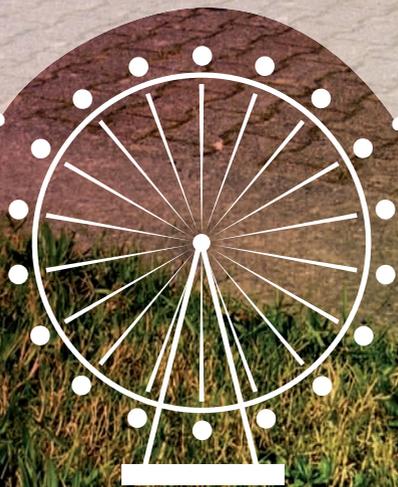
LA FOIRE DES PRAIRIES

VEN. 22 MAI 17H-23H

PLACE MICHEL COUETOUX

(DEVANT L'AMPHITHÉÂTRE) LE PONT DE CLAIX

ATTRACTIONS - JEUX - DANSE - BANQUET



EN PLEIN AIR
--
GRATUIT



TEL. : 04 76 99 83 77 |
www.amphitheatre-pontdeclaix.com

